

# **PSE HAC SYNTHÈSE SUR LES RÉUNIONS**

## **Informations CFTC des Salariés VIVARTE**

**Différentes réunions importantes , ces derniers jours pour ce PSE.**

**La première a été la rencontre de l'intersyndicale au ministère du travail, la seconde du Comité Central d'Entreprise, et la troisième la continuité des négociations entre la direction siège et les Organisations Syndicales Représentatives.**

### **En voici les points forts :**

Le 28 mars à 10 heures, l'intersyndicale a été reçue par le chef de cabinet de Myriam El Komri accompagné de 3 personnes qui s'occupent des dossiers PSE engagés chez Vivarte. Ce même jour, une réunion préparatoire du CCE avec les experts Sécafi s'est déroulée sur la journée. Les sujets abordés étaient, bien entendu, les points devant être traités le lendemain en réunion plénière. A cette occasion les membres ont étudié les magasins prévus en fermeture et l'analyse des critères économiques que la direction a mis en avant pour élaborer sa liste. Les membres grâce à leur connaissance du réseau, ont pu étudier avec un regard affûté, une liste de magasins potentiellement "sauvables" avec des objectifs atteignables et réalisables.

Le 29 mars 10 heures

Réunion plénière du CCE; la direction a demandé aux membres du CCE de se positionner sur les cabinets de reclassements. La direction a exposé ses critères sur les cabinets qu'elle avait retenus, en laissant le choix aux membres du CCE parmi 5 cabinets restants. Le CCE s'est positionné sur le cabinet OASYS pour le siège, et sur le cabinet SODIE pour les magasins.

Le second point abordé était l'ouverture de l'Espace Information Conseil (EIC) anticipé. Le CCE s'est positionné positivement sur l'ouverture des EIC ce qui permettra d'ici 3 semaines environ, aux salariés des magasins touchés par le projet de fermeture d'avoir accès à de l'information afin de se projeter dans l'avenir.

Le troisième point abordé était l'examen des magasins prévus en fermeture et en mixte. Le sujet a été balayé rapidement, par le PDG de la HALLE Mr Thirache considérant qu'il n'y avait pas de sujet pour les 41 magasins prévus en mixte, ce qui n'est pas notre avis.

Ensuite nous avons "examiné" une partie des magasins prévus en fermeture, les explications fournies par Mr Thirache n'étaient pas convaincantes et souvent contradictoires. La réunion a pris fin aux environs de 20 heures, il restait une quarantaine de magasins à passer en revue. Suite à nos interventions et nos remarques des magasins devaient faire l'objet d'un examen plus approfondi de la part de la direction. Cette liste de magasins a été arrêtée arbitrairement par la direction sans étude de marché préalable ni des zones de chalandises, cela met en évidence l'amateurisme de notre direction.

La suite de l'analyse des fiches magasins fera l'objet d'un point à la prochaine réunion du CCE, évidemment les 41 magasins prévus en mixte, qui ne sont plus que 40, Avranches ayant été retiré de la liste, restent à nos yeux un sujet important et particulièrement le devenir des effectifs. Nous reviendrons sur le sujet.

## **Jeudi 30 à 10 heures 15**

La journée de jeudi a été consacrée à la préparation de la réunion de négociations du 31 avec notre cabinet d'experts. Un élu CFDT part à 11 heures 15, deux autres du même syndicat le suivront pour cause d'horaires de trains, en prétextant travailler le lendemain. Ils quittent la réunion à 14 heures 50. Nous sommes habitués cela ne nous étonne plus.

Les élus CFTC du même canton et qui travaillent eux aussi au même endroit le lendemain, restent.

Ces mêmes élus CFTC quitteront quand à eux, la réunion à 18 heures 10, mais le reste de la CFTC est toujours présente. Cette réunion se terminera à 18 heures 30.

## **Vendredi 31 Mars 10 heures**

Nous avons commencé la réunion en abordant un point qui est important et qui avait fait l'objet d'un échange assez long et fourni par les membres des cinq syndicats de l'intersyndicale la veille en réunion préparatoire. Nous avons réussi à trouver des points de convergence avec la direction sur la majorité des critères qui devraient être retenue; un débat est encore ouvert sur le critère des qualités professionnelles que nous ne trouvons pas objectif d'une part, et sur-coté à notre avis. Ce critère est obligatoire dans les PSE mais laissé au libre arbitre des négociateurs.

Les critères retenus à ce jours sont très classiques, sans rentrer dans les détails Age, Ancienneté, la situation de famille avec tous ce que cela peut compter comme "sous" critères et qualités professionnelles. Nous communiquerons en détail lorsque tous les points seront actées par la direction.

### **le second point concernait les catégories professionnelles du siège.**

Ce sujet est complexe, et à sa complexité est venu s'ajouter le fait que le PSE de la HALLE est arrivé à son terme. Cette enseigne a défini les catégories, ce qui bloque la négociation coté CEC sur des catégories qui sont sur les deux filiales. Le problème est que la direction a établi un document unique pour deux entreprises distinctes, et dont les PSE ne sont pas calés sur les mêmes durées.

### **Le troisième point était les zones d'emploi.**

Les zones d'emploi sont des délimitations géographiques qui servent à faire tourner les critères d'ordre pour les licenciements. La direction est sur une zone d'emploi calquée sur les départements ainsi que trois syndicats, les trois autres syndicats sont sur une zone moins limitative qui serait celle des régions administratives.

Les mesures liées aux licenciements ont commencé à être abordées. Celles-ci sont en grande partie financières pour des compensations et des accompagnements et feront l'objet de discussion pour les réunions à venir.

Une partie d'élus des syndicats de l'intersyndicale ( CFE CGC, CGT, CFTC, FO et SUD ) ont quitté la réunion de négociation à 15 heures pour rencontrer Emmanuel Macron, afin d'échanger avec lui sur les difficultés que rencontrait le groupe suite au rachat de celui-ci par un montage LBO. Ce rendez vous avait été planifié depuis plusieurs jours. Pour la CFTC des Salariés Vivarte cet entretien ne va pas déboucher sur une prise de position de ce candidat en défaveur de ces montages financiers.